

Élargissement de l'Union européenne : une relance inattendue

LA RELANCE DU PROCESSUS D'ÉLARGISSEMENT SOUS L'INFLUENCE DE L'INVASION DE L'UKRAINE

Après une longue période de « fatigue », la politique d'élargissement de l'Union européenne est revenue au cœur du débat européen, conséquence inattendue de l'agression russe de l'Ukraine. L'élargissement retrouve donc son rôle d'outil géopolitique de stabilisation du continent.







L'une des premières réactions de l'Ukraine après le lancement de l'invasion russe a en effet été de déposer sa candidature à l'UE, le 28 février 2022. La Géorgie et la Moldavie lui emboîtaient le pas 4 jours plus tard. Ces candidatures soudaines ont eu une incidence directe sur le processus d'adhésion des 6 États des Balkans occidentaux déjà engagés sur cette voie.

Le nouveau contexte géopolitique a fait prendre conscience des risques d'instabilité dans les Balkans, favorisant ainsi une relance du processus d'adhésion des pays de la région. En quelques mois, l'Albanie et la Macédoine du Nord ont entamé les négociations d'adhésion, la Bosnie-Herzégovine a obtenu le statut de candidat et le Kosovo a déposé à son tour sa candidature.







Par le passé, une dizaine d'années s'écoulait entre le dépôt de la candidature et l'adhésion.



Adhésion des pays d'Europe centrale et orientale 2004 8-10 ans

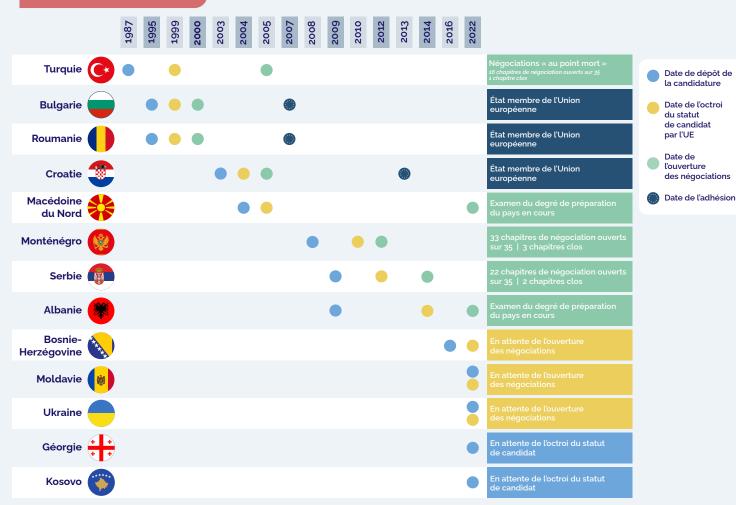


12 ans



10 ans

2022, une année charnière



Élargissement de l'Union européenne : état des lieux



FOCUS SUR L'ÉLARGISSEMENT AUX BALKANS OCCIDENTAUX

Une promesse réitérée depuis 20 ans

Conseil européen de Santa Maria da Feira (2000)

« Tous les pays [des Balkans occidentaux] sont des candidats potentiels à l'adhésion à l'UE. »





Conseil européen de Thessalonique (2003)

Le Conseil européen est « résolu à soutenir pleinement et efficacement la perspective européenne des pays des Balkans occidentaux, qui feront partie intégrante de l'UE dès qu'ils répondront aux critères établis. »

Conseil européen du 23-24 juin 2022

« L'Union européenne exprime son attachement total et sans équivoque à la perspective de l'adhésion des Balkans occidentaux à l'UE et appelle à accélérer le processus d'adhésion. »



Une intégration économique à l'Union européenne déjà très avancée...





65 milliards d'€

Les échanges entre la région et l'UE ont plus que doublé en 10 ans.

68%

du commerce de la région se fait avec l'UE.

À titre de comparaison:









En 2021, l'excédent commercial penchait en faveur de l'UE, à hauteur de 8,5 milliards d'€



61%

des investissements directs étrangers dans la région proviennent de l'UE.

10,3 milliards d'€

de projets financés dans la région sur la période 2009-2022 par la Banque européenne d'investissement.





14,2 milliards d'€

Instrument d'aide de pré-adhésion (IAP III) pour la période 2021-2027



9 milliards d'€

Plan économique et d'investissement global post-Covid: subventions de l'UE provenant de l'IAP III destinées à attirer 20 milliards d'euros d'investissements publics et privés.

1 milliard d'€

Paquet de soutien face à la crise énergétique : subventions de l'UE destinées à attirer 2,5 milliards d'euros d'investissements publics et privés.



...mais un processus qui s'éternise, tout en cherchant à s'adapter au contexte spécifique des Balkans occidentaux



1993

Une base commune à tous les élargissements : les critères de Copenhague

- · valeurs démocratiques et politiques partagées
- économie de marché viable et compétitive
- · assimilation de l'acquis communautaire
- · capacité d'absorption du côté de l'UE

2000-2003

Adaptation au contexte post-conflit de la région : le processus de stabilisation et d'association

- punir les crimes de guerre, contre l'humanité, et de génocide
- · faire avancer la réconciliation
- · soutenir la coopération régionale



Du côté de l'UE

- « fatigue de l'élargissement » et inquiétudes face aux dérives illibérales
- manque d'unité, d'intérêt et de moyens
- réticences face à un élargissement sans réforme institutionnelle préalable

LES RAISONS DE L'ENLISEMENT





Du côté des pays candidats

- héritages difficiles à dépasser, une stabilisation à poursuivre
- · fragilités économiques
- manque de réformes et évolutions politiques non conformes aux exigences européennes
- choix pro-européen mis à l'épreuve par un contexte de forte concurrence géopolitique

2011-2012

Une première tentative de relance : « Nouvelle approche des négociations »

 mise en avant des chapitre 23 (Système judiciaire & droits fondamentaux) et 24 (Justice, liberté & sécurité)





2020

Une deuxième tentative de relance : « Nouvelle méthodologie d'adhésion »

- · pilotage politique renforcé
- 33 chapitres organisés en 6 groupes thématiques
- « prime » au mérite et réversibilité en cas de régression

2022

Une réflexion sur un nouveau cadre susceptible de favoriser le rapprochement entre l'UE et les pays candidats : la Communauté politique européenne*





'Chopin T., Macek L. & Maillard S. 2022. « La Communauté politique européenne. Nouvel arrimage à l'Union européenne. », Décryptage, Paris : Institut Jacques Delors, 18 mai 2022.

VERS UNE « ADHÉSION GRADUELLE »?

Face à la nouvelle donne née de la guerre en Ukraine, l'idée d'une **réforme du processus** d'adhésion et d'un renforcement progressif des liens entre les États membres et candidats avant l'adhésion pleine et entière fait son chemin*.

Ainsi, le Conseil européen du 23 juin 2022 « invite la Commission, le haut représentant et le Conseil à poursuivre, en s'appuyant sur la méthodologie révisée, l'intégration graduelle entre l'Union européenne et la région déjà au cours du processus d'élargissement même, de manière réversible et fondée sur les mérites ».





Macek L. 2023. « Pour une adhésion graduelle à l'Union européenne », Policy paper, Paris : Institut Jacques Delors, 22 mai 2023.